

Mardi 29 décembre 2020 - Catégorie: **HFR** - Ecrit par **Service de communication**

Vaccination COVID-19 : le dispositif fribourgeois sera pleinement opérationnel avec ses deux centres à partir du 18 janvier prochain

Dès le 18 janvier, deux centres de vaccination situés l'un à Forum Fribourg et l'autre à Bulle complèteront un dispositif de vaccination avec des équipes mobiles actives depuis lundi en EMS. Les médecins et pharmaciens seront sollicités dès que les types et le nombre de vaccins disponibles le permettront.



Fribourg, le 29 décembre 2020

Communiqué de presse

Vaccination COVID-19 : le dispositif fribourgeois sera pleinement opérationnel avec ses deux centres à partir du 18 janvier prochain

Dès le 18 janvier, deux centres de vaccination situés l'un à Fribourg et l'autre à Bulle complèteront un dispositif de vaccination avec des équipes mobiles actives depuis lundi en EMS. Les médecins et pharmaciens seront sollicités dès que les types et le nombre de vaccins disponibles le permettront.

Stratégie de vaccination

Idéalement, plus de 70% de la population devrait être vaccinée pour stopper la pandémie de COVID-19. A Fribourg, ce sont plus de 220'000 personnes qui devraient être vaccinées d'ici l'été/automne 2021, représentant plus de 440'000 doses de vaccins à administrer en un peu plus de 6 mois (2 doses sont nécessaires). Afin d'atteindre l'objectif fixé, une partie des personnes prioritaires sera vaccinée sur leur lieu de résidence respectivement de travail. Ce sera notamment le cas pour les résidents-e-s des institutions à risque (par ex. EMS), les personnes hospitalisées, le personnel soignant et les personnes « non déplaçables ». Des unités mobiles soutiendront certaines institutions ainsi que les autres entités habilitées à administrer le vaccin dans cette démarche. Les personnes « déplaçables » pourront se faire vacciner dans des centres de vaccination dédiés. Ces derniers sont l'objet d'un mandat entre la DSAS et l'HFPR. Dès que possible, les médecins de premier recours et les pharmaciens complèteront le dispositif.

130 personnes vaccinées le premier jour

La campagne de vaccination a commencé lundi 28 décembre à l'EMS de Cottens, où 92 résident-e-s et une quarantaine de membres du personnel ont reçu une première dose de vaccin de Pfizer/BioNTech. Il est prévu que les équipes mobiles de la Task Force sanitaire se rendent dans 8 EMS répartis sur le canton avant la fin de l'année.

Exigences logistiques complexes

Le vaccin utilisé, dont l'efficacité avoisine 95%, est le seul qui a reçu une autorisation de Swissmedic à ce jour. Sa manipulation présente une complexité majeure en termes de logistique, en raison de la nécessité de le stocker à moins de 75 degrés. Une fois dégelé, ce vaccin doit être utilisé dans les 5 jours. La logistique nécessaire pour le stockage, le transport et le conditionnement du vaccin empêche son utilisation par les médecins installés, les services d'aide et de soins à domicile ou encore par les pharmacies. Un deuxième vaccin, celui de Moderna, devrait être autorisé sous peu et sera plus simple d'utilisation.

CP - Vaccination COVID-19 : le dispositif fribourgeois sera pleinement opérationnel avec ses deux centres à partir du 18 janvier (513.73 Ko)